



LA FILIÈRE BOIS EN OCCITANIE

Années 2020 à 2022

Synthèse

Reproduction totale ou partielle autorisée sous réserve de l'identification de la source

Présentation du cadre de l'étude

A la demande de FIBOIS Occitanie, la Banque de France a réalisé un baromètre de la filière Bois régionale sur la période 2020-2022.

La filière est répartie en 6 segments d'activité : l'amont (02 - exploitations forestières et sylviculture), la 1^{ère} transformation (16-17 scierie, travail du bois, industrie du papier-carton), la 2^{ème} transformation (31-32-41-43) fabrication de meubles, d'objets en bois, aménagement et construction bois), le commerce du bois (46-47 intermédiaires, commerce de gros et détail), et un échantillon sur les scieries avec un focus sur les « feuillus-résineux » fourni par Fibois.

L'étude comporte 2 volets :

- les principales caractéristiques démographie des entreprises de la filière (nombre d'entreprises, ancienneté, âge des dirigeants, créations et défaillances), comparées au niveau national.
- les performances économiques et financières des 6 segments retenus, comparées aux données nationales, à l'exception du segment « feuillus-résineux » non identifié au niveau national.

Code	Taille LME
1	Micro entreprise : < 1 salariés, CA < 2M ou bilan < 2M
2	Très petite entreprise : < 10 salariés, CA < 50M ou bilan < 43M
3	Petite entreprise : < 50 salariés, CA < 50M ou bilan < 43M
4	Moyenne entreprise : < 250 salariés, CA < 1.5Md ou bilan < 2Md
5	ETI : < 5000 salariés, CA < 1.5Md ou bilan < 2Md
6	GE : > 5000 salariés, CA > 1.5Md ou bilan > 2Md
7	Divers SCL : unités dont on connaît la catégorie juridique "SCI", et dont les informations disponibles sont insuffisantes pour les répertorier dans l'une des tailles d'entreprises (le plus souvent, ce sont des sociétés civiles immobilières pour lesquelles la connaissance des liens en capital est incomplète)
8	Divers PME : unités dont la catégorie juridique n'est pas "SCI", et dont les informations disponibles sont insuffisantes pour les répertorier dans l'une des tailles d'entreprises

Synthèse générale

La filière bois est dominée par la présence à 60% de micro entreprises et de 35 % de petites entreprises.

La répartition sectorielle est moindre sur la partie bâtiment qu'au plan national (42 % contre 55 %) au bénéfice du secteur commerce (38 % contre 20 %) tandis que l'industrie a un poids inférieur de 5 points (20 % contre 25 %).

Les entreprises de plus de 21 ans sont largement plus nombreuses qu'au plan national (48 % contre 22 %) et les entreprises entre 8 et 20 ans sont aussi importantes qu'au plan national (36 % contre 34 %) définissant le secteur comme mûre.

Les micro-entreprises s'en distinguent avec un niveau d'ancienneté moindre avec 50 % d'entreprises de moins de 7 ans.

Les indicateurs de performances et les profils financiers sont hétérogènes entre secteurs compte tenu de leurs particularités économiques. Ainsi l'approche par regroupements sectoriels est plus pertinente que l'analyse globale.

La filière « amont » (02) présente les indicateurs les moins favorables, avec des marges moindres par rapport au niveau national même si une amélioration voit le jour sur la période (5 points de moins sur la valeur ajoutée à 22 % et 6.5 % sur le taux de marge brute d'exploitation).

Le niveau d'entreprises déficitaires est également structurellement plus important.

La filière s'est mise à investir plus massivement en 2022 après 2 années de faible niveau d'investissement.

Moins bien capitalisées mais ayant majoritairement une capacité de remboursement inférieur à 7 ans, les entreprises disposent de marges de manœuvre.

Par ailleurs, la filière dispose de stocks plus importants (57 jours de chiffre d'affaires contre 44 jours) tout en ayant une politique de règlement de ses fournisseurs rapide (50 jours contre 61 jours) ce qui a pour conséquence de contraindre la trésorerie qui se tend sur la période (14 jours contre 51 jours).

Quant à la cotation, les entreprises menacées représentent 15 % (contre 8 % au plan national) du panel et 5 % des emplois tout comme au plan national.

Le focus sur les entreprises de travaux forestiers (02402) démontre une filière moins bien orientée économiquement avec un taux de valeur ajoutée moindre de 8 points (34.7 % contre 42.6 %) mais un taux de marge brute qui s'améliore sur la période de 4 points pour se rapprocher du niveau national (-1 point).

Le nombre d'entreprises déficitaires est important à 32 %.

L'investissement est soutenu sur 2021 et 2022 avec un niveau de fonds propres stables à 31 % du total bilan et un endettement bancaire important (145 % des fonds propres).

Les délais clients sont longs (59 jours contre 51 jours) et les stocks sont plus lourds (40 jours contre 20 jours) ce qui engendre un moindre niveau de trésorerie (50 jours contre 81 jours).

Quant à la cotation, 18 % des entreprises sont menacées (15 % au plan national) soit 7.5 % des emplois (9 % au plan national).

La filière de la 1^{ère} transformation (16-17), n'est pas homogène.

En effet, **le travail du bois (16)** se caractérise par des marges d'exploitation baissières avec un taux de valeur ajoutée qui diminue de 1.3 points sur la période mais reste au-dessus des performances nationales. Le taux de marge brute d'exploitation affiche de moindres performances sur 2021 et 2022 alors que le national s'améliore sensiblement (5 points en 3 ans contre 1.3 point pour la région).

Le niveau d'entreprises déficitaires est plus important avec un tissu économique plus fragile sur les plus petites structures.

L'investissement reste limité et se conjugue avec un faible taux d'endettement et des fonds propres solides ce qui laisse des marges de manœuvre pour les investissements à venir d'autant que 70 % des entreprises ont une capacité de remboursement inférieure à 7 ans.

Les délais clients sont plus longs structurellement (6 jours en moyenne) et s'accompagnent de moindres stocks (11 jours) et de délais fournisseurs similaires ce qui permet de dégager une trésorerie légèrement mieux orientée que le national (35 jours contre 32 jours).

Quant à la cotation, les entreprises menacées représentent 7 % de l'échantillon et 4 % des emplois.

L'industrie du papier et du carton (17) pour sa part bénéficie d'une exploitation bien orientée avec un taux de valeur ajoutée supérieur de 7 points en 2022 face à une situation nationale qui se dégrade. Le taux de marge brute d'exploitation bénéficie également d'une orientation très favorable avec un niveau supérieur de 7 points et une amélioration de 3 points sur la période.

Le niveau d'entreprises déficitaires est limité à 14 % et sont des micro-entreprises essentiellement.

Le niveau d'investissement chute sur la période dans un contexte de forte capitalisation (55 % de fonds propres) et de faible endettement (25 % des fonds propres) qui permet des marges de manœuvres importantes pour les investissements à venir d'autant que 80 % des entreprises ont une capacité de remboursement inférieure à 7 ans.

Les délais clients sont très longs (61 jours contre 37 jours) et se dégradent sur la période tout comme le niveau des stocks (48 jours contre 42 jours) ce qui a pour conséquence un faible niveau de trésorerie (12 jours).

Quant à la cotation, 7 % des entreprises sont menacées avec seulement 3 % des emplois.

La filière feuillus-résineux se caractérise par un meilleur taux de valeur ajoutée pour les résineux que pour les feuillus tout comme le taux de marge brute d'exploitation où l'écart se creuse significativement (16.7 % pour les résineux et 6.8 % pour les feuillus).

Le niveau des entreprises déficitaires est plus important en Occitanie et particulièrement sur les feuillus (20 % contre 14 % au plan national et 10 % pour les résineux).

Le niveau d'investissement en Occitanie est plus important avec un accent mis sur les résineux.

Le niveau des fonds propres est plus solide qu'au plan national (49 % contre 45 %).

Le taux d'endettement est bien maîtrisé sur la période et tend à se stabiliser sur 2021-2022.

Les feuillus ont pour 53 % des capacités de remboursement inférieures à 7 ans tandis que les résineux sont 87 % et que les scieries en Occitanie sont à 73 %, le plan national se situant à 80 %.

Les délais clients sont similaires sur l'Occitanie quel que soit le type de scierie et mieux orientés qu'au plan national tandis que les stocks de feuillus sont très importants et en décalage avec l'ensemble de la filière. Les encours fournisseurs sont moindres sur la filière feuillus et conformes à la LME sur l'ensemble de l'Occitanie.

Ainsi, le niveau de la trésorerie est faible pour la partie feuillus et bien orientée sur la partie résineux.

Quant à la cotation, les résineux bénéficient très largement d'une cotation d'excellence et bonne pour 63 % tandis que feuillus sont sur 51 % et les scieries en Occitanie à 67 % pour un national à 70 %.

La filière résineux a des indicateurs économiques satisfaisants tandis que la **filière feuillus** affiche de faibles performances.

Les secteurs de la 2^{ème} transformation affiche des performances différentes : la fabrication de meubles et d'objets bois divers (31-32) bénéficie de meilleures performances économiques que le bâtiment (41-43).

La fabrication de meubles et d'objets bois divers (31-32) bénéficie d'un meilleur niveau de valeur ajoutée (3.6 points de plus que le national) qui se confirme sur les performances du taux de marge brute d'exploitation (2.6 points de plus que le national).

Le niveau d'entreprises déficitaires est réduit structurellement à 26 % dans un contexte national en amélioration.

Le taux d'investissement reste en deçà du niveau national (14 % contre 17 %) et se conjugue avec une intensité capitalistique satisfaisante à 43 % de niveau des fonds propres et un taux d'endettement réduit à 39 % des fonds propres tandis que 75 % des entreprises bénéficient d'une capacité de remboursement inférieure à 7 ans.

Les délais clients sont structurellement plus longs (54 jours contre 43 jours) tandis que le niveau des stocks est plus léger (41 jours contre 50 jours) et se combine avec des encours fournisseurs plus longs (54 jours contre 48 jours) ce qui a pour conséquence un bon niveau de trésorerie.

Quant à la cotation, seulement 5 % des entreprises sont menacées (contre 9 % au plan national) ce qui ne représente que 1.5 % des emplois.

Le bâtiment (41-43) affiche une baisse constante de ses performances tout comme au plan national avec 0.5 points de moins de son taux de valeur ajoutée et de son taux de marge brute d'exploitation.

Le niveau d'entreprises déficitaires est plus important (26 % contre 20 %) avec les entreprises les plus petites les plus en souffrance.

Le taux d'investissement est plus dynamique de plus de 1 point que le niveau national.

Les fonds propres sont satisfaisants avec 38 % du total bilan et l'endettement financier est maîtrisé avec 53 % des fonds propres avec 70 % des entreprises qui bénéficient d'une capacité de remboursement inférieure à 7 ans.

Les délais clients sont plus longs de 4 jours (68 jours contre 64 jours) mais l'écart tend à se réduire sur la période tandis que le poids des stocks est plus léger de 4 jours (22 jours contre 26 jours).

La trésorerie se réduit sur la période tout comme le national de 9 jours (47 jours contre 56 jours).

Quant à la cotation, 9 % des entreprises sont menacées ce qui représente 6 % des emplois (similaire au plan national).

La filière commerce du bois (46-47) affiche des performances économiques supérieures avec un taux de valeur ajoutée à 22.7 % contre 18.5 % et un taux de marge brute d'exploitation de 9.3 % contre 7.3 %.

Le niveau d'entreprises déficitaires est limité à 15 % tout comme au plan national.

Le taux d'investissement est plus dynamique et s'accroît sur la période (11.7 % à 17.3 %) et s'accompagne d'un niveau d'endettement limité à 38 % des fonds propres et de fonds propres solides (48 %). Par ailleurs, 72 % des entreprises ont une capacité de remboursement inférieure à 7 ans.

Les délais clients sont supérieurs (59 jours contre 51 jours) tout comme le niveau de stocks qui augmente (54 jours contre 47 jours) ce qui a pour conséquence un niveau de trésorerie en baisse (34 jours contre 51 jours) mais qui reste supérieur au national.

Quant à la cotation, 6 % des entreprises sont menacées ce qui représente 1 % des emplois.